

## Arrêté

n° 2023-426

**Objet :** Liste des candidats admis à participer au concours de bibliothécaire territorial, session 2023.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

*Vu le Code général de la fonction publique,*

*Vu le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,*

*Vu le décret n° 92-900 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des bibliothécaires territoriaux,*

*Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,*

*Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,*

*Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,*

*Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 modifié pris en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,*

*Vu l'arrêté du 25 janvier 2002 modifié fixant les programmes des épreuves des concours pour le recrutement des bibliothécaires territoriaux,*

*Vu l'arrêté du 26 juillet 2007 modifié fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,*

*Vu l'arrêté n°2022-872 du 3 octobre 2022 portant ouverture du concours externe et du concours interne d'accès au cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux, session 2023,*

*Vu l'arrêté n°2023-393 portant désignation des membres du jury du concours externe et du concours interne d'accès au cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux, session 2023,*

*Vu l'arrêté n°2023-423 du 09 mai 2023 portant désignation des correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité du concours externe et du concours interne d'accès au cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux, session 2023,*

*Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,*

*Vu l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2023,*

*Considérant les besoins de recrutement exprimés par les collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes,*

**Arrête :**

**Article 1 :** Sous-réserve de fournir au plus tard le 23 mai 2023, jour de la première épreuve écrite d'admissibilité, des documents complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de la candidature pour 9 candidats, la liste des candidats admis à participer au concours externe de bibliothécaire territorial est établie et arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

ACHARD Manon	COLONEL Florence née PANAFIEU
ALAZARD Lucie	CONSALVO Aline
ALLOIN Régine	CORTEZ Angélique née COLLETTE
AMPRINO MARTIN Jimmy	CREACH Margot
ARMAND Stéphanie née ARMAND	CRENN Cyrielle
AROUMOUGAME Sandrine née ADIMOURTTY	CUINGNET Meghann
ATIA ROFFINELLA Hanna née ATIA	DAMBRUN Emmanuelle
BAILLY Anaïs	DE CIA Florentine
BALSIERE Cyril	DEJEAN Sylvie
BARON Virginie	DEMIRDJIAN Jeanne
BARRETEAU Brigitte	DONNEZAN Flora
BASSET Pierre	DRAGON Juliane née GORENFLOT--DRAGON
BAYGUL Sevgi	DUMAINE Axel
BEGOT Eva	DURIEUX Myrtille
BERTHE DE POMMERY Gabrielle	DÉRU Eglantine
BICHEREL Valérie	ELONGBIL EWANE Emilie
BILLY Raphaëlle	ENESCU Ioana
BLACHE Céline	ESCUIDIER Laure
BOCHET Marie-Noëlle	FARFOUILLON Florent
BODE Noémie	FAU Maxime
BONILLA Mickaël	FEDIERE Rémi
BONNEFOI Ambre	FILIPPINI Lidia
BONNIER Florence née BERARD	FIRUS Joanna née LAURENT
BOUCOUNAUD Kevin né BOUCOUNAUD	GAILLARD Tristan
BOUSSUGE Nadine	GALINDO Denis
BOUTIN Ludivine	GATT Pauline
BOUVIER Virginie	GEMMITI Charlotte née MEYNIER
BOUYGUES Étienne	GERARD Esther
BRICAUD Inès	GHIGLIONE Annalia
BRIEN Manon	GOMEZ Louhane
BURTHERET Lola	GONIN Thibault
BUTTARD Virginie	GOUILLARD Emeline
BÉRARD Manon	GOY Marion
CABASES-BIDART Maité née CABASES	GREGOIRE Virginie
CARZANIGA Yann	GRISEZ William
CAVATORTA Pauline	GRONDIN Priscillia
CESNÉ Victor	GSIB Salma
CHALMEZ Aurélie	GUARD Marie née PERRIER
CHAMBON Victoria	GUERMONT Christophe
CHANIAC Emilie	GUIGNARD Cyprien
CHAVAGNEUX Ema	HASSAIM Melissa
CHAVANAT Perrine	HOFFMANN Céline
CHEREL Alexia née SPENNATO	JANIN Emmanuel
CHEVAILLER Noélie	JANNIN Othilie
CHEVILLAT Cyrille	JAUSAS Tiffany
CHKOUNDALI Maud	JEAN Agathe
CHOMAT Coralie	JUAREZ Thibaud
CISCAR Julie	KAISER Patricia
CLEDERE Maëva	KALUZNY Tessa
COLLIN Aurèle	KLAK Philippine

KROICHVILI Tatiana née KROICHVILI  
LA NEVE Léna  
LAC Clémence  
LACASCADE Maïté  
LECQUE Debora  
LELOUTRE Sabrina  
LIBERT Chloé  
LONOCE Shamcy  
LOUDET Alexia  
MALGARINI Charliène  
MANDIN Anna née MONDETEGUY  
MANISCALCO Audrey  
MARAZYAN Mélinda  
MARCON Dylan  
MARCON Shérif  
MARION Lydie  
MARIR Sami  
MARTIGNONI Cécile née CHEGARAY  
MAUNIER Sacha  
MELZANI Aurore  
MESNIGÉ-MARC Amélie née MARC  
MICHON Anne-Cassandra  
MILLAU Deborah née RACCA  
MIRET-FERNANDES Alizée née MIRET  
MOLINARI Amandine  
MOLINO Amélie  
MONIER Jean-Nicolas  
MONJO Bastien  
MONTAGNON Valentin  
MONTANT Joëlle  
MOREAU Hippolyte  
MORINEAU Sophie née ALEGRET  
MOULIN-DONATI Victoire née MOULIN  
NALLET Florence  
NALLET Céline  
NAVARRO Sylvia née ENNASSERI  
OLIVIER Thomas  
OUDILLE Vincent  
OUNCHIOUNE Bitai  
PAJOT Elise  
PAPOT-LIBERAL Mélanie  
PARACHINI Marina  
PARK Nicolas

PENNEQUIN Béatrice née ACLOQUE  
PEREZ Rosario  
PERRIN Manon  
PETIT Mathilde  
PEYRON Elie  
PINEAU Coralie  
POCHON Céline  
PONTALIER Aude  
POULAIN Dominique  
PRIETO Marie-Isabelle  
PRÉVOT Fleur  
RAZANAMPARANY Halitiana  
REVEILLON Victor  
RHETY Martin  
RIBOULET Emma  
RISMANN Matthieu  
ROCHET Fleur  
ROMAND Mylène  
RONDEAU Robin  
ROUDIÈRE Patrick né ROUDIÈRE  
ROUX Marjorie née FILLIASTRE  
ROUZAUT Eric  
RUFFINE Océane  
SALAUN Nathalie  
SEGAULT Valérie  
SERANGE Camille  
SERNY Julien  
SIDI SALAH Meriem  
SIMONIN Thomas  
SIMUNEK Gabriel  
SOBRAYEN Diane  
STEVENIN Valentine  
STRIFFLING Valentin  
TAGOURNET Gwenaëlle  
TARPIN Matthieu  
TEILLET Léo  
TEULADE-CABANÈS Marion  
TREUIL Nathalie  
TREVE Anne-Laure  
VABRE Crystelle  
VULLIEZ Jennifer  
ZAKARIAN Frédéric  
ZEBAIR Yannis

#### Liste arrêtée à 186 candidats

**Article 2 :** Sous-réserve de fournir au plus tard le 23 mai 2023, jour de la première épreuve écrite d'admissibilité des documents complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de la candidature pour 3 candidats, la liste des candidats admis à participer au concours interne de bibliothécaire territorial est établie et arrêtée comme suit par ordre alphabétique :

ARBEZ-CARME Cécile  
ATTARD Sarah  
AVONDETTO-BOLLON Marjory née AVONDETTO  
BADOSA Emilie  
BENTAALA Laurent  
BERNARD Sylvie née LUCENET  
BOSSY Typhaine  
BOYER Nathalie née ZITTEL  
CALCAGNI Mélody née GALLICE  
CHADUC Pierre-Henri  
CHAMPOLLION Emilie née SERPOLLET  
CHAUVETON Fabienne née THIVIER  
CHOMIENNE Sylvain  
COLLIN Hélène née MARTIN  
CONESA Séverine  
CONSALVO Aline  
CORDINA Rémi  
CUOQ Chrystele  
DAGONEAU Marie-Anne  
DELFORT Isabelle née DAVID  
DELPLACE Stéphane  
DERAIL Lore  
DESDOITS Nadège née COUDERC  
DI BLASI Daniela  
DIGARD Géraldine née SANCHEZ  
DUBOIS Agnès  
FABRE Nelly  
FARGET Anne-Sophie

FAURIAT Sandra  
FRANDON Cyrille  
GAUDINET Nathalie née POUZOU  
GAUNAND Marie-Clémence  
GIRODON Sophie  
GODARD Lauriane  
GRISOT Mélanie  
GUERET Veronique née VESES  
GUIBERT Virginie née SAHIN  
GUY COLOMBY Virginie  
GUYOT Florence née CONVERT  
HAMITRI Ouidad  
HASSELWANGER Caroline  
HAUQUIN Marie-Pierre  
HEITZMANN Muriel née GAILLOT  
HÖPFNER Cindy née GARCIA  
IGLÉSIS Thomas  
JACQUEMART Guillaume  
JACQUES Alain  
JAGOU Cécilia  
JAQUET Amélie  
JESIONOWSKI Pierre-Benoît  
KERSEN Eloise  
KIENZLER Thibaud  
LAUZERAL Magalie  
LE CORNEC Kathleen  
LIABEUFG Geradine

LORTET Claire  
LOSEILLE Nathalie née FERNANDES  
LUCE Valérie née VERGÈS  
MARMIER-PAILHES Frédérique née PAILHES  
MELIZI Azadine  
NIMESKERN Aurore  
NOTOT Odile  
ODEN Jennifer  
PETITJEAN Estelle  
QUEREUIL Nicolas  
RABATEL Justin  
RAMOS Alexandrina née RAMOS JANUARIO

REYNAUD Julie  
SAINT-ANDRÉ Vèrène  
SESTER Sandrine  
THUET Delphine  
TRAN-ROLOFF Anita née ROLOFF  
TRIBECHE Abdel-Krîm  
VALDENNAIRE Matthieu  
VAYSSE Anne  
VERNEAU-SAUMET Maëlle née VERNEAU  
VUITTON Ananda née VUITTON  
WEBER Amandine

**Liste arrêtée à 78 candidats**

**Total des 2 voies : 264 candidats**

**Article 3 :** Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet [www.cdg-aura.fr](http://www.cdg-aura.fr).

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 09/05/2023

Le Président,



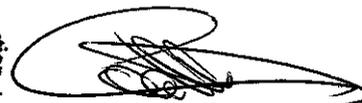
Philippe LOCATELLI

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié et transmis au représentant de l'État.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 16 MAI 2023

Le Président,



Philippe LOCATELLI

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.*